



5 septembre 2025

Mise à jour sur les négociations

Dans le but d'éviter toute perturbation pour la population étudiante de l'Ontario, les collèges demandent au SEFPO de retirer leurs demandes irréalistes qui bloquent la conclusion d'une entente

Aujourd'hui, le Conseil des employeurs des collèges (CEC) a confirmé avoir demandé par écrit au SEFPO de retirer immédiatement deux de ses demandes irréalistes qui bloquent la conclusion d'un accord.

À savoir : 1) Interdiction totale des fusions ou fermetures de collèges ou de campus pendant la durée de la convention collective, et 2) Interdiction totale de toute réduction d'effectifs, peu importe les circonstances.

Ces demandes déraisonnables ont été ajoutées par l'équipe de négociation du syndicat au bout de 11 jours de négociations, et seulement après que les membres du syndicat aient voté en faveur de la grève.

« Il reste encore beaucoup de points en suspens à régler à la table des négociations. Cependant, il s'agit ici de demandes qu'aucun collège de l'Ontario ne pourrait accepter », a déclaré Graham Lloyd, président du Conseil des employeurs des collèges. « Le SEFPO ne prend pas en compte le fait que les inscriptions et les revenus des collèges ont chuté de près de 50 %. Aucun organisme faisant face à une telle baisse ne peut accepter ce genre de demandes irréalistes. Elles dépassent largement le cadre des négociations collectives et menacent la viabilité du système collégial de l'Ontario. Le retrait de ces exigences faciliterait grandement le renouvellement de la convention collective. En insistant pour que ces demandes restent sur la table, le SEFPO montre clairement qu'il est plus intéressé par une grève que par la conclusion d'une entente. »

Le CEC a agi de bonne foi tout au long du processus de négociation, offrant plus de 140 millions de dollars en salaires et avantages sociaux ainsi qu'une protection d'emploi. Le CEC a demandé à plusieurs reprises une médiation ou un arbitrage, ce que le SEFPO a refusé.

Pourquoi faire grève pour des revendications qui ne pourront jamais être acceptées ?

Le CEC attend une réponse du SEFPO à cette question.